

Monsieur Monsieur G. Van Crombrughe Grammont

Mes très-chers Père et Mère

Je vous annonce avec douleur que les excès de boisson où se livre de nouveau mon oncle le Régent, nous a obligés de le faire mettre en lieu de sureté. Ce n'est qu'avec beaucoup de peine et forcés par ses folies que j'ai pu me résoudre à prendre ce parti: car tout ce qu'on a tant de fois objecté au Respectable Monsieur Rykewaert, se vérifie, et il n'aura pour toute récompense que le déplaisir de voir qu'il s'est donné beaucoup de mal inutilement; mais heureusement c'est un homme qui porte ses vues plus haut et qui ne travaille point pour les récompenses de ce monde. Après avoir essayé tous les moyens imaginables d'arrêter mon oncle mon frère Jean avec Mestdag, effrayés de mes longueurs, ont fait arranger promptement l'affaire, de sorte que quand j'ai commencé ce matin à me procurer les pouvoirs nécessaires j'ai appris avec joie que Moerlooze était déjà averti et cherchait ce qui lui fallait pour pouvoir retirer son homme; bref cet après midi il est venu me montrer ses pièces bien en ordre et il cherche maintenant le moyen d'avoir le Régent chez lui sans faire beaucoup de tapage. Vous voyez définitivement qu'avec la meilleure volonté du monde, mon oncle n'est plus homme à tenir parole, il a absolument le cerveau blessé, sans cette supposition c'est l'être le plus indéchiffrable qu'il soit possible de trouver, il fait une espèce d'amalgames à sa mode de piété et de beaucoup d'excès qui lui sont entièrement incompatibles, il promet beaucoup et ne tient presque rien, il fait des résolutions et ne voit pas que toute sa conduite est en opposition continuelle avec ce qu'il s'impose; en un mot, il n'y a plus qu'à avoir de la patience et soumettre à la divine bonté cette croix qu'il lui plait nous envoyer, bien convaincus qu'il chérit véritablement ceux qu'il punit dans ce monde pour leur faire grace en l'autre; profitons de ce moyen, facile, (si nous le voulons) de satisfaire pour nous à la justice divine.

Veillez faire part de ma lettre à mon oncle le Banquier Spitaels et ma tante de Baker les priant toutefois de garder le secret sur la détention autant qu'il sera possible.

Je finis en vous demandant, très-chers Père et Mère, votre bénédiction et vous priant d'assurer de mon dévouement françois, Rosalie, Charlotte, ma cousine Lauwers, etc.

Charlotte sera bien aise de savoir que M.^e Beaudemont est à Gand

Je me dis bien respectueusement

Votre très-dévoué et soumis fils

Gand 12 fev. 1811.

C. Van Crombrughe